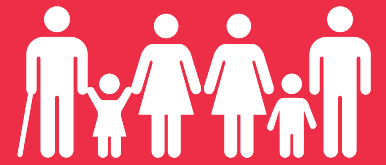


# 1 PAS DE PAUVRETÉ



IMT Mines Alès consacre annuellement 2M€ à l'aide sociale aux élèves en faveur de l'égalité des chances



- Les **bourses sociales** (~600k€)
- L'**exonération de droits et frais de scolarité pour les boursiers** (~600k€) : les élèves boursiers, en complément de la bourse sociale perçue, ne paient pas les droits et frais de scolarité en vigueur à l'école, qui sont donc pris en charge par d'autres ressources de l'école
- La **subvention pour la restauration** (~330k€)
- Les **bourses pour les mobilités internationales** (~200k€)
- Les **aides au mérite** (~100k€)
- La **subvention aux activités étudiantes** (~70k€)
- L'assistance sociale et les **aides d'urgence** (~30k€)
- Les **aides et exonérations fléchées** sur certains élèves du master international (~50k€)
- Le **prix d'excellence** IMT Mines Alès (~5k€)
- Les bourses de la Fondation via le mécénat (~5k€)

# ODD 1 : PAS DE PAUVRETÉ

## A. Aide sociale aux élèves

Depuis sa création en 1843, l'école joue **un rôle fort de promotion sociale auprès de ses élèves**. L'école et l'ensemble de son personnel sont attachés à ce que ce rôle continue de s'exprimer aujourd'hui, et à ce que **l'accès à l'école soit possible même pour des élèves issus de milieux défavorisés ou en situation financière difficile**.

De ce fait, l'école met en œuvre **une politique volontariste en faveur de l'égalité des chances**. Elle dispose d'un bureau de l'aide sociale aux élèves et déploie de multiples dispositifs **d'aide financière pour les élèves**, alliant des critères sociaux et de mérite :

- ▶ Les **bourses sociales** (~600k€)
- ▶ L'**exonération de droits et frais de scolarité pour les boursiers** (~600k€) : les élèves boursiers, en complément de la bourse sociale perçue, ne paient pas les droits et frais de scolarité en vigueur à l'école, qui sont donc pris en charge par d'autres ressources de l'école
- ▶ La **subvention pour la restauration** (~330k€)
- ▶ Les **bourses pour les mobilités internationales** (~200k€)
- ▶ Les **aides au mérite** (~100k€)
- ▶ La **subvention aux activités étudiantes** (~70k€)
- ▶ L'assistance sociale et les **aides d'urgence** (~30k€)
- ▶ Les **aides et exonérations fléchées** sur certains élèves du master international (~50k€)
- ▶ Le **prix d'excellence IMT Mines Alès** (~5k€)
- ▶ Les bourses de la Fondation via le mécénat (~5k€)

Au total, cela **représente environ 2M€ annuellement**, auxquels s'ajoutent les bourses et prix gérés par les Alumni (bourse Michard, prix Mombelet-Vodentcharoff), non comptés ici.

Sur l'année 2019, on peut noter **que 38% des élèves ingénieurs sous statut étudiant sont boursiers** sur critères sociaux. **Cette valeur est identique la moyenne nationale** constatée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur pour l'ensemble de ses formations, et est **nettement supérieure à la moyenne constatée dans les classes préparatoires (29%)**. Ces constats semblent mettre en évidence que la politique de l'école produit des résultats tangibles.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid120628/les-boursiers-sur-criteres-sociaux-en-2016-2017.html>

## B. Services d'aide aux élèves et de soutien à la vie étudiante

En complément de l'aide sociale (détaillée ci-dessus), ainsi que du logement et de la restauration (détaillés ci-dessus), l'école met également en œuvre :

- ▶ Les services d'aide à la mobilité académique internationale
- ▶ Les services d'aide relatifs à l'insertion professionnelle
- ▶ Le soutien financier aux activités étudiantes associatives
- ▶ La mise à disposition de moyens et services de l'école pour les projets d'élèves et les activités étudiantes

Ces points sont détaillés dans l'ODD10.

### B.1. Logement

La « Maison des élèves » (MDM) est gérée par l'association des alumni, qui bénéficie d'une subvention de l'école. Située à moins de 2 km de l'école, la MDM accueille les élèves dans un cadre de vie privilégié à Alès et leur garantit un logement de qualité et bon marché. Un espace de 10 hectares dans offre aux étudiants de nombreuses activités qui leur permettent de travailler, se restaurer et se réunir autour d'animations communes. Le site comprend 702 logements, 24 bâtiments ainsi que les commodités courantes : parking, parc à vélo, laverie, connexion internet, service de gardiennage. Le site comporte également des installations de loisir (foyer, espace jeux, salle de musique et salle de fête) ainsi que des installations sportives (salle de musculation, terrains de tennis, ensemble omnisport, boulodrome, parcours santé dans la pinède). Il comprend enfin des salles de travail et des locaux dédiés aux projets associatifs.

### B.2. Restauration

L'école dispose de son propre **restaurant collectif** (en propre, et non pas sous la forme d'une prestation extérieure). Le restaurant propose une alimentation de très bonne qualité, variée, bon marché (prix équivalent au CROUS), avec une politique volontariste de DD&RS : produits locaux, agriculture biologique, réduction des déchets... L'école **subventionne** ses personnels et ses élèves pour réduire encore le prix des repas (la subvention aux élèves représente ~330k€).

Par ailleurs, il est à noter que le restaurant propose systématiquement un **repas végétarien**.